

Agents immobiliers - La location à usage d'habitation principale au regard de la loi Alur

(Durée estimée : 1h30)

Objectifs

- **Connaître et savoir appliquer les modifications liées à la loi Alur en ce qui concerne la location à usage d'habitation principale**

Contenu de la formation

Connaître et savoir appliquer les modifications liées à la loi Alur en ce qui concerne la location à usage d'habitation principale :

- mentions obligatoires sur les mandats,
- honoraires de location,
- encadrement des loyers,
- annonces locatives, etc.

Moyens pédagogiques

Module e-learning en auto-apprentissage. Textes et illustrations didactiques. Études de cas et des textes de lois.

Moyens techniques

Disposer d'un ordinateur ainsi que d'une connexion Internet.

Modalités d'encadrement

Tout à distance : activités asynchrones (modules e-learning en autonomie).

Evaluation des acquis

Évaluations formatives (vrais/faux, QCM, QCU, estimations de valeurs, serious games).

Pré-requis

Aucun

Public visé

Professionnels de l'immobilier.